

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01124 Numéro SIREN : 438 422 347 Nom ou dénomination : A5SYS

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 26294

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 10 Boulevard du Zénith			Durée de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 3 8 4 2 2 3 4 7 0 0 0 3 1			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 30062022					
			N-1 30062021					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	4 956	4 956		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 786	10 786		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	137 221	54 347		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	117 212	117 212		
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	6 267	188		
TO TAL (II)		BJ	BK	330 789	142 177	188 612	175 805	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 043 004	1 750	2 041 254	1 598 458
		Autres créances (3)	BZ	CA	489 030		489 030	333 238
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	999 525		999 525	1 100 030
Comptes de régularisation	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	817 029	817 029	507 914	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	82 871	82 871	74 043	
	TO TAL (III)		CJ	CK	4 431 459	1 750	4 429 709	3 613 683
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	4 762 248	143 927	4 618 321	3 789 489	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-		Stocks :		Créances :		
		sations :						

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 253 000.....)		DA	253 000	253 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	42 000	42 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	25 300	25 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	516 938	415 980
	Report à nouveau		DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	328 022	302 958
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	1 165 261	1 039 238
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	681 918	703 626
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	31 264	21 343
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	726 127	557 433
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 416 786	1 109 802
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	9 962	5 958
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	587 004	352 088
TO TAL (IV)		EC	3 453 060	2 750 250	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	4 618 321	3 789 489	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 944 953	2 068 730
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	587 958	FB		FC	587 958	604 324	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	7 296 955	FH		FI	7 296 955	6 119 837	
		FJ	7 884 914	FK		FL	7 884 914	6 724 161	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	32 966	8 544	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	28 761	26 497	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 209	1 968	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	7 948 850	6 761 170	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	439 819	472 731	
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 020 601	1 809 471	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	128 084	105 711	
	Salaires et traitements *					FY	3 387 509	2 707 097	
	Charges sociales (10)					FZ	1 456 501	1 183 885	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	35 212	30 786
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		5 875
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	174	6 853	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	7 467 899	6 322 408
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	480 950	438 762
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	2 794	5 546	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		391	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 644	180	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	7 438	6 118	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	14 435	7 677	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	3 359		
Total des charges financières (VI)						GU	17 795	7 677	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 356)	(1 559)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	470 594	437 203	

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 842	6 550	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 842	6 550	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	3 150	17 500	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		3 367	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 150	20 867	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(1 308)	(14 317)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	110 000	98 585	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	31 264	21 343	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 958 130	6 773 838	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	7 630 108	6 470 880	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	328 022	302 958	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G				
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	28 370	16 809	
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	2 794	3 683	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	22 886	23 347	
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6					
		obligatoires A9					
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			3 150	1 842		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		



2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 30/06/2022

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
67120000 - Pénalités et amendes	125	
67180000 - Charges exceptionnelles diverses	3 025	
77520000 - Produit cession immo. corporelles		1 842
77560000 - Produits des cessions d'éléments		
Totalisation	3 150	1 842

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS A5 SYS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	15 742	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	2 435	
		Matériel de transport *				KY	44 179	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	106 610	LC		LD	39 505	
		Emballages récupérables et divers *				LE	1 500	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	152 289	LO		LP	41 940		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P	117 212	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	188	1U		1V	6 079			
TOTAL IV				LQ	117 400	LR		LS	6 079			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	285 431	ØH		ØJ	48 019	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	15 742	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 435	MO			
		Matériel de transport	IV		MP	2 661	MQ	41 518	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	146 115	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	1 500	MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	2 661	NH	191 568	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	117 212	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	6 267	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	123 479	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	2 661	ØL	330 789	ØM			

Exercice N clos le : 3 0 0 6 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS													Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	4 956	PF		PG		PH	4 956					
TOTAL I			RK	4 956	RM		RN		RO	4 956					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE	4	QF		QG	4					
	Matériel de transport		QH	36 300	QI	7 879	QJ	2 661	QK	41 518					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	68 370	QM	27 330	QN		QO	95 700					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	104 670	QV	35 212	QW	2 661	QX	137 221					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	109 626	ØP	35 212	ØQ	2 661	ØR	142 177					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
			6E		6F		6G		6H	
			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
			9U		9V		9W		9X	
			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	7 625	6U		6V	5 875	6W	1 750	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	7 625	TY		TZ	5 875	UA	1 750	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	7 625	UB		UC	5 875	UD	1 750
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF	5 875				
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

Désignation de l'entreprise : SAS A5 SYS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	6 267	UV		UW	6 267		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	2 100		2 100				
	Autres créances clients			UX	2 040 904		2 040 904				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	11 513		11 513				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 185		2 185				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	129 136		129 136				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	2 667		2 667				
	Groupe et associés (2)			VC	310 108		310 108				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	33 420		33 420				
	Charges constatées d'avance			VS	82 871		82 871				
	TOTAUX			VT	2 621 172	VU	2 614 905	VV	6 267		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	681 918	173 811	508 108					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	726 127	726 127							
Personnel et comptes rattachés		8C	499 197	499 197							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	406 072	406 072							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	439 118	439 118						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	72 400	72 400						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	31 264	31 264							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 962	9 962							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	587 004	587 004							
TOTAUX		VY	3 453 060	VZ	2 944 953	508 108					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	21 813	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

A5SYS
Société par actions simplifiée au capital de 253 000 euros
Siège social : 10 boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
438 422 347 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 22 NOVEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2022 s'élevant à 328 022 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 328 022 euros
A titre de dividende global à l'associée unique.....300 000 euros
Soit 118,58 euros par action

Le solde 28 022 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 544 960 euros.

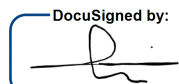
Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 300 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant distribué	Eligible à l'abattement (selon législation en vigueur)	Non éligible à l'abattement (selon législation en vigueur)
30.06.2019	120 000 euros	120 000 euros	Néant
30.06.2020	100 000 euros	100 000 euros	Néant
30 06 2021	202 000 euros	202 000 euros	Néant

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

3D2F95DB56FF4DB...



expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI

A5SYS

Société par Actions Simplifiée

**10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2022

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associée unique de la société SAS A5SYS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A5SYS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS A5SYS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2022

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS A5SYS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2022

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

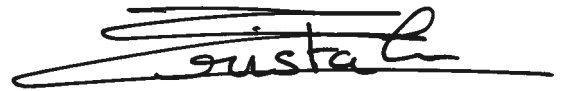
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

SAS A5SYS

Exercice clos le 30/06/2022

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 7 Novembre 2022



Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

Comptes annuels



Bilan Actif

		30/06/2022			30/06/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	4 956	4 956		
	Fonds commercial (1)	10 786		10 786	10 786
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	191 568	137 221	54 347	47 619
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	117 212		117 212	117 212
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 267		6 267	188
TOTAL (II)		330 789	142 177	188 612	175 805
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 043 004	1 750	2 041 254	1 598 458
	Autres créances	489 030		489 030	333 238
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	999 525		999 525	1 100 030
	DISPONIBILITES	817 029		817 029	507 914
	Charges constatées d'avance	82 871		82 871	74 043
	TOTAL (III)	4 431 459	1 750	4 429 709	3 613 683
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 762 248	143 927	4 618 321	3 789 489

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

		30/06/2022	30/06/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	253 000	253 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000	42 000
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	25 300	25 300
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	516 938	415 980
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	328 022	302 958
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		1 165 261	1 039 238
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	681 918	703 626
	Emprunts et dettes financières divers (3)	31 264	21 343
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	726 127	557 433
	Dettes fiscales et sociales	1 416 786	1 109 802
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	9 962	5 958
	Produits constatés d'avance (1)	587 004	352 088
Total des dettes		3 453 060	2 750 250
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		4 618 321	3 789 489
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		328 022,16	302 958,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 944 953	2 068 730
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			



Compte de Résultat

1/2

				30/06/2022	30/06/2021
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	587 958		587 958	604 324
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	7 296 955		7 296 955	6 119 837
	Montant net du chiffre d'affaires	7 884 914		7 884 914	6 724 161
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			32 966	8 544
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			28 761	26 497
	Autres produits			2 209	1 968
Total des produits d'exploitation (1)				7 948 850	6 761 170
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			439 819	472 731
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 020 601	1 809 471
	Impôts, taxes et versements assimilés			128 084	105 711
	Salaires et traitements			3 387 509	2 707 097
	Charges sociales du personnel			1 456 501	1 183 885
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			35 212	30 786
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant				5 875	
Dotations aux provisions					
Autres charges			174	6 853	
Total des charges d'exploitation (2)				7 467 899	6 322 408
RESULTAT D'EXPLOITATION				480 950	438 762



Compte de Résultat

2/2

		30/06/2022	30/06/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		480 950	438 762
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	2 794	5 546
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		391
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	4 644	180
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		7 438	6 118
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	14 435	7 677
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 359	
Total des charges financières		17 795	7 677
RESULTAT FINANCIER		(10 356)	(1 559)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		470 594	437 203
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	1 842	6 550
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		1 842	6 550
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 150	17 500
	Sur opérations en capital		3 367
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	3 150	20 867
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 308)	(14 317)
PARTICIPATION DES SALAIRES		110 000	98 585
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		31 264	21 343
TOTAL DES PRODUITS		7 958 130	6 773 838
TOTAL DES CHARGES		7 630 108	6 470 880
RESULTAT DE L'EXERCICE		328 022	302 958
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		2 794	3 683

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **4 618 321 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 7 958 130 euros** et un total **charges de 7 630 108 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 328 022 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/07/2021** et finit le **30/06/2022**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 26 décembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé selon les modalités spécifiées pour chacune des catégories sous le tableau « Etat des amortissements ».

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Méthode et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs

Postes	Mode d'amortissements	Durée
Autres immobilisations incorporelles	Consommation temps	de 1 à 3 ans
Matériel de transport	Consommation temps	de 1 à 5 ans
Matériel bureau, informatique	Consommation temps	de 3 à 5 ans
Mobilier	Consommation temps	8 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Provisions réglementées

Ces provisions sont enregistrées en application des dispositions fiscales. Les dotations et reprises y afférentes sont comptabilisées en résultat exceptionnel.

Provisions pour risques ou charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe un risque de sortie de ressource sans contrepartie, conformément aux dispositions du règlement CRC 2000-06 de l'Autorité des Normes Comptables.

La société procède régulièrement à l'analyse de l'avancement des projets en cours. Dans l'hypothèse où un contrat ferait apparaître une perte à terminaison, une provision serait immédiatement comptabilisée.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la société est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Lorsque l'avancement de la production réalisée diffère de la facturation, la société enregistre :

- une facture à établir lorsque la facturation est inférieure à la production réalisée
- un produit constaté d'avance lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Note sur l'intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale, prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI, et dont la société mère est la SAS A5 GROUPE.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec la société tête de groupe prévoit que le charge d'impôt est supportée par chaque société comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, la société a constaté une charge de 31 264 €.



Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 30/06/2022
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Autres	15 742				15 742
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 742				15 742
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers			2 435		2 435
	Matériel de transport	44 179			2 661	41 518
	Matériel de bureau, mobilier	106 610		39 505		146 115
	Emballages récupérables et divers	1 500				1 500
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	152 289		41 940	2 661	191 568
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés	117 212				117 212
	Prêts et autres immobilisations financières	188		6 079		6 267
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	117 400		6 079		123 479
TOTAL		285 431		48 019	2 661	330 789

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2022
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	4 956			4 956
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 956			4 956
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		4		4
	Matériel de transport	36 300	7 879	2 661	41 518
	Matériel de bureau, mobilier	68 370	27 330		95 700
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	104 670	35 212	2 661	137 221
TOTAL		109 626	35 212	2 661	142 177

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	7 625		5 875	1 750
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 625		5 875	1 750
TOTAL GENERAL		7 625		5 875	1 750
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				5 875	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

		30/06/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 267		6 267
	Clients douteux ou litigieux	2 100	2 100	
	Autres créances clients	2 040 904	2 040 904	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	11 513	11 513	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 185	2 185	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	129 136	129 136	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 667	2 667	
	Groupe et associés (2)	310 108	310 108	
	Débiteurs divers	33 420	33 420	
	Charges constatées d'avances	82 871	82 871	
	TOTAL DES CREANCES	2 621 172	2 614 905	6 267
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	681 918	173 811	508 108	
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	726 127	726 127		
	Personnel et comptes rattachés	499 197	499 197		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	406 072	406 072		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	439 118	439 118		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	72 400	72 400		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	31 264	31 264		
	Autres dettes	9 962	9 962		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	587 004	587 004		
	TOTAL DES DETTES	3 453 060	2 944 953	508 108	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		21 813			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

30/06/2022

Total des Produits à recevoir		78 725
Autres créances clients		44 858
Clients - Factures à établir	44 858	
Autres créances		33 866
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	28 405	
Etat - produits à recevoir	2 667	
C/C - Intérêts courus	2 794	



Charges à payer

30/06/2022

Total des Charges à payer		1 158 750
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		433
Emprunt - Intérêts courus	433	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		416 582
Fournisseurs - FNP	416 582	
Dettes fiscales et sociales		741 735
Pers. - provision congés payés	283 666	
Personnel - Provision primes à payer	106 647	
Personnel - Autres charges à payer	108 884	
Org. Sociaux - charges s/ congés	117 920	
Org. Sociaux - Charges s/ primes	42 659	
Org. Sociaux - charges s/ rtt	7 007	
Org. Sociaux - Charges à payer	18 333	
Etat - Charges à payer	35 676	
Etat - Effort construction	20 943	



Charges et Produits constatés d'avance

	30/06/2022	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		82 871	587 004
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		82 871	587 004



Capital social

		30/06/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		2 530,00	100,0000	253 000,00



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 30/06/2021	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 30/06/2022
Capital social	253 000				253 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	42 000				42 000
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	25 300				25 300
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	415 980	100 958			516 938
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	302 958	(302 958)		328 022	328 022
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 039 238	(202 000)		328 022	1 165 261
Date de l'assemblée générale 30/11/2021					
Dividendes attribués	202 000				
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	202 000				
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1		837 238			
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif		837 238			
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice					
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure			126 022		



Engagements financiers

	30/06/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Engagements de crédit-bail		85 978	
		85 978	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Salariés		73 000	
		73 000	
Total des engagements financiers (1)		158 978	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Commentaires engagements financiers

L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière a été calculé à partir des conventions collectives de la Bureaux d'études techniques, et selon les hypothèses suivantes :

- âge prévu de départ en retraite 65 ans
- départ à l'initiative du salarié
- table de mortalité TG 05
- taux d'actualisation : 3 %
- méthode de calcul Rétrospective Prorata Temporis
- progression des salaires : 2% constant
- taux de rotation : 5% constant
- taux de charges sociales patronales : 35% non-cadres et 43% cadres

Le taux d'actualisation est déterminé selon une grille de taux fournie par le Syndicat des Actuaire Conseils et Actuaire Experts Indépendants.



Crédit-Bail

		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/06/2022
VALEUR D'ORIGINE					156 462	156 462
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs				40 946	40 946
	Dotation exercice				29 577	29 577
	TOTAL				70 523	70 523
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				38 149	38 149
	Redevances Exercice				34 907	34 907
	TOTAL				73 056	73 056
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				30 709	30 709
	entre 1 et 5 ans				43 532	43 532
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				74 241	74 241
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				1 431	1 431
	entre 1 et 5 ans				10 306	10 306
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				11 737	11 737
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					34 037	34 037



Effectif moyen

		30/06/2022	Interne
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		76
	Professions intermédiaires		
	Employés		2
	Ouvriers		
	TOTAL		78